

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au Vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Coupe de France – 3^{ème} tour
Régional 1 Féminine
Coupe Louis David – 1^{er} tour
Coupe Nouvelle-Aquitaine – tour 2

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 9
PV 01 Commission Sportive	p. 11
PV 02 Commission Sportive	p. 20
PV 02 CDA	p. 28

RENTRÉE DU FOOT



INFOS PAGE 3

PARTENAIRE DE LA SEMAINE


ANCELIN

EDITO DU PRÉSIDENT

Chers Amis Sportifs,

Notre assemblée générale du 10 juin au siège du Crédit Agricole à POITIERS a marqué la fin de la saison 2021/2022. Nous avons pu ainsi célébrer nos clubs qui, à l'échelle départementale et régionale, ont, une fois de plus, brillé par l'excellence de leurs performances.

Elle a également été l'occasion :

- D'adopter les règlements généraux du District de Football de la Vienne, document unique qui permet désormais, à tout licencié, de pouvoir en quelques clics, regarder les différents règlements,
- De valider la nouvelle pyramide du championnat à compter de la saison 2023/2024 à la suite de la suppression de la départementale 6,
- De présenter le nouveau Trésorier Général, Laurent ROHARD.

Maintenant, après une période estivale de repos bien méritée pour tous et dont j'espère vous avez pu pleinement profiter, ce sont sous les meilleurs auspices que s'ouvre la saison 2022/2023. Et c'est plein d'énergie que je me réjouis de pouvoir la vivre à vos côtés avec l'ensemble de l'équipe dirigeante qui m'entoure.

Lors de cette troisième année du mandat, nous poursuivrons sans relâche nos efforts. Notre détermination demeure intacte pour nous atteler à organiser des formations destinées aux dirigeant(e)s, éducatrices/teurs, arbitres, de mettre en place les différentes actions dans la cadre du plan d'action fédéral/ligue et d'accompagner les clubs dans leurs missions.

Nous allons également poursuivre les efforts engagés en faveur des actions de prévention sur l'éthique sportive et nous mobiliser sur la présentation de chartes qui permettra d'avancer sur le chemin des valeurs du sport, destinées aux clubs. Elles seront présentées, entre autres, lors des réunions de secteur.

Nous continuerons à combattre la violence et la tricherie. Elles doivent, l'une et l'autre, être bannies et mises hors-jeu. Nous ne tolérons aucun écart. Seuls le plaisir et le respect de tous comme de chacun seront admis. Nous devons être exemplaires. Tout comme nous devons faire preuve de détermination pour rejeter toutes formes de discrimination. Nous nous appuierons pour ce faire sur les directives fédérales.

A toutes et à tous, je vous dis à très vite sur les terrains et vous souhaite à chacun de vous, dirigeants, bénévoles, joueurs, encadrants et supporters une excellente saison sportive, porteuse d'espoirs et de réussites dans tous vos projets, sous les signes de la passion et du dynamisme.

Vive le Football amateur !

Le Président du District,
Stéphane BASQ

*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*





PARTENAIRE



Nos activités dans la Vienne :

- ♦ Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- ♦ Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- ♦ Eclairage de stade
- ♦ Eclairage de parkings
- ♦ Mise en valeur du patrimoine
- ♦ Signalisation tricolore

Siège social :
13 ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE

www.ancelinreseaux.fr

Tél 05.49.62.92.90
Fax 05.49.62.92.91
ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr



Nous intervenons auprès des collectivités, syndicats ou encore aménageurs via les deux entreprises qui nous constituent : Ancelin, dédiée aux infrastructures de **réseaux d'énergie** et Citeos Poitiers, pour la **partie lumières et équipements urbains dynamiques**.

Être un moteur d'innovation

Proche de nos clients, à leur écoute, nous aimons sortir des sentiers battus afin de proposer des solutions innovantes en phase avec leurs besoins et leurs attentes, comme l'aspiration ou les forages dirigés.

Sur les chantiers, nos collaborateurs sont équipés de solution de mobilité. Au-delà du gain de temps pris sur le remplissage de documents administratifs hebdomadaire, ces tablettes permettent des échanges plus rapides et simples avec nos clients et les services supports.



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

Tous les calendriers (Général District et Ligue Seniors – Féminines – Jeunes) sont disponibles sur notre site internet dans les documents généraux.

RENTÉE DU FOOT U10-U11

Les U10-U11 seront les premiers enfants à retrouver les terrains. La journée d'accueil pour cette catégorie aura lieu le samedi 17 septembre de 9h30 à 12h30.

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil prendra la forme de plateaux interclubs (3 à 7 clubs / 7 à 9 équipes par site). Cette répartition a été faite en fonction des engagements reçus par le District sur Footclubs.

Les 12 clubs d'accueil :

**STADE POITEVIN – GJ MONTASEVRES – VALDIVIENNE – POITIERS 3
CITES – LOUDUN – NAINTE – GJ AVENIR 86 – CHASSENEUIL-ST
GEORGES – NEUVILLE – VOUILLE – ST MAURICE GENCAY-FLEURE –
VALENCE EN POITOU OC**

Merci de vérifier également la répartition publiée sur notre site internet et d'informer le District de la Vienne par mail en cas de demande de modifications : lieu d'accueil, nombre d'équipes, jumelage de clubs ou si votre club ne figure pas dans le listing des équipes ou si le nombre d'équipe(s) engagée(s) est faux.

Plus d'informations et documents disponibles sur notre site internet.

RÉUNION DES JEUNES

La traditionnelle réunion des Jeunes a eu lieu samedi dernier à la Faculté des Sciences du Sport que nous remercions encore pour le prêt de l'amphithéâtre Paganel.

Retrouvez la présentation projetée sur notre site internet dans les documents généraux.

RENTÉE DU FOOT : LES DATES OFFICIELLES

Samedi 17 septembre 2022 : plateaux officiels de la rentrée du foot **U10-U11**

Samedi 24 septembre 2022 : plateaux officiels de la rentrée du foot **U6-U9**



La répartition des clubs et les informations liées à l'organisation de la rentrée du foot (+JND) U6-U9 vous seront communiquées très prochainement.

#RENTREE DU FOOT

La Rentrée du Foot approche. Elle marque le coup d'envoi d'une nouvelle saison, le retour en club, la reprise de l'entraînement et des matches.

Elle est pour tous nos pratiquants, dirigeants, éducateurs, arbitres, une occasion de se réunir à nouveau autour du plaisir du jeu, et de partager les valeurs sportives et éducatives du football, et s'impose donc comme le moment idéal pour donner envie aux un(e)s et aux autres de se retrouver au club.

Aussi, pour accompagner au mieux nos clubs dans toutes leurs actions d'information, de recrutement et de fidélisation, et afin de mettre en lumière auprès du grand public le travail d'animation et de développement méconnu des Ligues et des Districts, la Fédération, à l'initiative de la LFA, vous propose, un nouveau plan de communication pour cette rentrée 2022.

Ce plan se déclinera, à l'image de l'opération #retouraufoot la saison dernière, autour d'une campagne nationale avec spots TV et relais dans les médias sportifs papier, qui sera relayée et adaptée par vos soins dans les territoires. L'angle plus particulier retenu cette saison pour valoriser notre savoir-faire est le foot des ados.

Outils de communication mis à disposition :

- Un film promotionnel en version longue ([C'est la rentrée du foot ! \(fff.fr\)](http://fff.fr)), et en version courte (<https://ffftv.fff.fr/video/6311033566112/clip-rentree-du-foot-2022-30s>)
- Deux kits print et digital de communication ([Rentrée du Foot - Clubs \(fff.fr\)](http://fff.fr)) contenant :
 - Cinq affiches en HD (pour chacun des publics)
 - Une affiche modifiable
 - Des visuels social media (format story, carré et 16 :9)
 - Un kit de bannières web



POULES JEUNES

U17 - DEPARTEMENTAL 1

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 LA PALLU (1)
 LIGUGE (2)
 MIGNE AUXANCES (1)
 MONTMORILLON (1)
 NAINTRE (1)
 NIEUIL L'ESPOIR/MIGNALOUX LES ROCHES LA VILLEDIEU (1)
 SAINT BENOIT (1)
 VOUNEUIL S/ VIENNE (1)

U17 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

CHATEAU LARCHER (1)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MONTMORILLON (2)
 POITIERS 3 CITES (1)
 VALENCE EN POITOU/VIVONNE (1)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE B

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 JAUNAY MARIGNY (2)
 LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE/ASM (1)
 MIREBEAU/LA PALLU (1)
 NAINTRE (2)
 OZON (1)

POULE C

CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 GJ MONTASEVRES (3)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 NEUVILLE (1)
 POITIERS ASAC (1)
 POITIERS CEP (1)
 VICQ / ST SAVIN (1)



U15 - DEPARTEMENTAL 1

GJ DISSAY BEAUMONT (2)

GJ FOOT SUD 86 (1)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (1)

NAINTRE (1)

NEUVILLE (1)

OZON (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (1)

SO CHATELLERAULT (1)

U15 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

ASPTT/VOUNEUIL BERUGES (2)
 BUXEROLLES (2)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 GJ VAL DE VONNE (1)
 QUINCAY/VOUILLE (2)
 ST BENOIT (1)
 VIVONNE/VALENCE EN POITOU (1)

POULE C

ASPTT/VOUNEUIL BERUGES (1)
 CISSE (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (3)
 LA PALLU/L'ENVIGNE (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 NEUVILLE (2)
 QUINCAY/VOUILLE (1)

POULE E

BRION ST SECONDIN (1)
 GJ 3 VALLEES 86 (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MONTMORILLON (2)
 NIEUIL/MIGNALOUX/LES ROCHES LA VILLEDIEU (1)
 POITIERS CEP (1)
 ST SAVIN/VICQ (1)

POULE B

AVAILLES EN CHATELLERAULT/BONNEUIL
 MATOURS (1)
 ASM/LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE (1)
 CENON/GJ ANTOIGNE INGRANDE (1)
 CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 MIREBEAU (1)
 NAINTRE (2)

POULE D

BUXEROLLES (1)
 GJ 3VALLEES (2)
 GJ MONTASEVRES (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 NIEUIL/MIGNALOUX/LES ROCHES LA VILLEDIEU (2)
 POITIERS ASAC (2)
 ST BENOIT (2)



U13 - DEPARTEMENTAL 1

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

CHATELLERAULT SO (1)

GJ MONTASEVRES (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (1)

MIGNE AUXANCES (1)

MIREBEAU (1)

MONTMORILLON/LEIGNES (1)

NAINTRE (1)

POITIERS STADE (1)

SAINT BENOIT (1)

U13 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

GJ ANTOIGNE INGRANDE (1)

BONNEUIL MATOURS (1)

CHATELLERAULT SO (2)

GJ VAL DE VONNE (2)

JAUNAY MARIGNY (1)

L'ENVIGNE (1)

LA PALLU (1)

MIGNE AUXANCES (2)

NEUVILLE (1)

POITIERS ASAC (1)

POULE B

BUXEROLLES (1)

CHATELLERAULT SO (3)

GJ 3 VALLEES 86 (1)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)

GJ VAL DE VONNE (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (2)

POITIERS STADE (2)

VALENCE EN POITOU (1)

VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE (1)



U13 - DEPARTEMENTAL 3

POULE A

ASM (2)
 CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
 CHATELLERAULT SO (4)
 GJ ANTOIGNE INGRANDE (2)
 GJ AVENIR 86 (1)
 LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE (1)
 OZON (1)

POULE C

AVAILLES (1)
 GJ ANTOIGNE INGRANDE (3)
 GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 NAINTRE (2)
 POITIERS ASAC (3)
 ST SAVIN/VICQ (2)

POULE E

GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 LIGUGE (1)
 MIGNALOUX/NIEUIL/LES ROCHES LA
 VILLEDIEU (1)
 MONTMORILLON/LEIGNE (3)
 ST MAURICE (1)
 USSON - L'ISLE (1)
 VIVONNE (1)

POULE G

BIARD (1)
 BUXEROLLES (2)
 CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (5)
 POITIERS 3 CITES (2)
 POITIERS CEP (1)
 POITIERS STADE (3)
 VOUNEUIL BERUGES (2)

POULE B

ASM (1)
 CERNAY ST GENEST (1)
 GJ AVENIR 86 (2)
 LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE (2)
 MIREBEAU (2)
 NEUVILLE (2)
 VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE (2)

POULE D

CISSE (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 JAUNAY MARIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (3)
 VENDELOGNE/VOUILLE/QUINCAY/BOIVRE/LATILLE (3)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE F

GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 LIGUGE (2)
 MIGNALOUX/NIEUIL/LES ROCHES LA VILLEDIEU (2)
 MONTMORILLON/LEIGNE (2)
 ST BENOIT (2)
 ST SAVIN/VICQ (1)



ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Vous trouverez ci-joint l'organigramme général club à compléter avant le **vendredi 14 octobre prochain**.

La version modifiable (pwpt) a été envoyé par mail via ZIMBRA le 06/09/2022.

DEFIS SPORTIFS

C'est reparti pour les défis sportifs pour la saison 2022-2023 !

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District avant le lundi 5 décembre 2022.

L'article avec toutes les informations et documents est à consulter sur notre site officiel >

<https://foot86.fff.fr/simple/defis-sportifs-cest-reparti/>

PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

Fort du succès de la saison dernière sur la prise de licences FFF (31,3% des bénéficiaires du Pass'Sport ont pris une licence football), nous vous informons que le dispositif est renouvelé pour la saison 2022-2023.

Nous invitons clubs & licenciés à consulter le site renseigné ci-après pour pouvoir s'inscrire dans le dispositif Pass'Sport et réaliser, si nécessaire, la création d'un compte Asso (LCA) pour pouvoir bénéficier de ce dispositif :

Article du site du CNOSF d'aide à la création « Pass'Sport » : [MODE D'EMPLOI POUR LES CLUBS](#)

Présentation du dispositif sur le site du Ministère des Sports : [Le Pass'Sport, c'est quoi ?](#)

Pour toutes questions ou informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Thibault BARRIÈRE (LFNA) : tbarriere@lfna.fff.fr – 06 69 63 66 06

CDOS de la Vienne – vienne@franceolympique.com – 05 86 28 00 10



PARAMETRAGE FMI COMPETITIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Pour utiliser la FMI pour un match d'une compétition régionale ou départementale (Championnat Régionaux et Départementaux, Coupes Régionales et Départementales), le paramétrage ci-dessous (ou en pièce jointe) doit être réalisé :

- La case « Gestion feuille de match informatisée » est **COCHÉE**
- La case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » est **COCHÉE**

The screenshot shows a form with the following fields and values:

- Type de profil: Gestionnaire Invité
- Profil: Invité FMI - organisation
- Gestion feuille de match informatisée: (circled in red)
- Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions: (circled in red)
- Signataire des demandes de licences dématérialisées:
- Actif: Actif
- Niveau Footclubs: Utilisateur débutant

L'équipe dont l'utilisateur est gestionnaire doit également être **COCHÉE**

REUNION FOOT DIVERSIFIÉ

Nous vous rappelons la réunion du lundi 12 septembre à 19h au District de la Vienne de Football à l'occasion de laquelle des décisions seront prises concernant l'organisation du foot diversifié : Foot loisirs + critérium à 8.

Votre présence est importante merci de nous la confirmer en cliquant sur le lien <https://forms.gle/xzu7jZE8PiBjVEf87>



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

INFORMATIONS DIVERSES

Ecoles d'arbitrage

Elles sont fixées (sauf modifications) aux dates suivantes : 21 /10 + 18 /11 + 09 /12.
La CDA prend la décision d'organiser les écoles d'arbitrage en binôme.

Evalbox

Tous les arbitres recevront mensuellement un questionnaire EVALBOX entre 15 et 20 questions.
Un examen EVALBOX sera envoyé, au mois de décembre, à l'ensemble des arbitres. Cette note comptera à 30 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison et, un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion. Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.

Préparation Ligue

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Stage cohésion

Une demande a été faite au CREPS de BOIVRE pour une réservation concernant une journée de cohésion qui aura lieu le samedi 08 ou 15 octobre toute la journée. Les arbitres peuvent d'ores et déjà prendre leurs dispositions.

La réunion de rentrée de début de saison sera incorporée au stage de cohésion.

Un stage « spécifique assistant » sera organisé pour la saison 2022-2023. La date est à définir avec Jean-Yves KAES.

Projets :

Les Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat ont été validés par le Comité de Direction. Ils seront prochainement adressés à l'ensemble des arbitres pour prise de connaissance.

**Tests physiques :**

Une demande a été faite à Grand Poitiers pour les dates du mardi 04 octobre, du jeudi 06 octobre, du samedi 08 octobre, du mardi 11 ou jeudi 13 octobre et du samedi 15 octobre.

Les dates vous seront communiquées selon la réponse de Grand Poitiers.

La date prévisionnelle du rattrapage reste à fixer au mois de novembre.

Les modalités des tests physiques restent inchangées.

MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2022/2023

Vous trouverez sur notre site internet (*Documents* → *Documents Généraux* → *Arbitrage*) le document complet éditée par l'IFAB concernant ces modifications. Elles seront présentées aux arbitres durant le rassemblement au CREPS de Boivre.



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE

TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF



Saison 2022 - 2023

CERTIFICATS FÉDÉRAUX DE FOOTBALL

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers (District)	17 au 20/10/2022	8h30-17h30
CFF3	Poitiers (District)	26 au 29/10/2022	8h30-17h30
Module U9 - STAPS	Poitiers (District)	10 et 17/11/2022	8h30-17h30
Module U11 - STAPS	Poitiers (District)	24/11/ et 01/12/2022	8h30-17h30
Module Projet Associatif	Poitiers (District)	08 et 09/12/2022	8h30-17h30
CFF2	Poitiers (District)	06 au 09/02/2023	8h30-17h30
Module U13 - STAPS	Poitiers (District)	02 et 09/03/2023	8h30-17h30
Module U15 - STAPS	Poitiers (District)	16 et 23/03/2023	8h30-17h30

MODULES COMPLÉMENTAIRES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Module U6/U7	Poitiers (District)	08/10/2022	8h30-17h30

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Formation continue BEF/BMF	Poitiers (District)	06,08,13,15/09/2022	18h00-22h00
Formation continue BEF/BMF	Poitiers (District)	01,02,04/05/2023	08h30-17h30 (lundi) 18h00-22h00



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers (District)	23/11/2022	8h30-17h30
CFF3	Poitiers (District)	10/01/2023	18h00-22h00
CFF3	Poitiers (District)	11/01/2023	18h00-22h00
CFF2	Poitiers (District)	26/04/2023	8h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne à partir de mi-juillet.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



François JOSSE
fjosse@foot86.fff.fr
06 31 33 94 48



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@lfna.fff.fr

Afin de vous aider dans l'inscription aux différentes formations, la LFNA a édité un [« Guide des inscriptions en ligne »](#) !

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Consultation électronique du jeudi 18 août 2022 Procès-verbal n° 01

Présidente Mme Maryse MOREAU.
Présents MM. Didier DANIEL, Gérard MOUSSAC, Éric MAIOROFF, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE

Approbation du PV n° 39 du mercredi 29 juin 2022 (saison 2021 - 2022) sans modification

ARRÊTES MUNICIPAUX

Iteuil (à compter du 17/08/22) et Neuville de Poitou (du lundi 15/08/22 au vendredi 28/10/22 inclus sur le terrain honneur du stade René Garnaud)

DEPARTEMENTAL 1

Composition de la poule pour la saison 2022 / 2023

ANTRAN (1)
BEAUMONT ST CYR (2)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
CHÂTEAU LARCHER (1)
CHAUVIGNY (3)
MIGNE AUXANCES (2)
MONTMORILLON (2)
NORD VIENNE (1)
OYRE DANGE (1)
POITIERS 3 CITES (1)
SMARVES – ITEUIL (1)
VERRIÈRES (1)

DEPARTEMENTAL 2

Composition des poules pour la saison 2022 / 2023

Poule A

AVANTON (1)
FONTAINE LE COMTE (2)
INGRANDES (1)
JAUNAY MARIGNY (1)
L'ENVIGNE (1)
LOUDUN (1)
MONTAMISE (1)
NEUVILLE (3)
ROUILLE (1)
STADE POITEVIN (3)
THURE BESSE (1)
VOUNEUIL BERUGES (1)

Poule B

ACG FOOT SUD 86 (1)
BRION - ST SECONDIN (1)
CIVAUX (1)
FLEURE (1)
LEIGNES SUR FONTAINE (1)
LIGUGE (3)
LUSIGNAN (1)
MIGNALOUX BEAUVOIR (2)
POITIERS CEP (1)
SÈVRES ANXAUMONT (1)
ST JULIEN L'ARS (1)
VALDIVIENNE (1)



DEPARTEMENTAL 3

Composition des poules pour la saison 2022 / 2023

Poule A

ANTRAN (2)
AVAILLES en CHATEL (1)
 CENON / VOUNEUIL (1)
CERNAY – ST GENEST (1)
 CHAT PORTUGAIS (2)
CHÂTELLERAULT SO (3)
 MIREBEAU (1)
 NAINTRE (2)
 OYRE DANGE (2)
OZON (2)
 PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (1)
 ST LÉGER DE MONTBREILLAIS (1)

Poule B

BEAUMONT ST CYR (3)
 BIARD (1)
BOIVRE SPORTING CLUB 2015 (1)
 CHASSENEUIL – ST GEORGES (2)
 LA PALLU (1)
 POITIERS ASAC (1)
 POITIERS GIBAUDERIE (1)
QUINCAY (1)
ST BENOÎT (2)
 ST SAVIN ST GERMAIN (2)
 VOUILLE (1)
VOUNEUIL BERUGES (2)

Poule C

ACG FOOT SUD 86 (2)
 CHÂTEAU LARCHER (2)
 FLEURE (2)
LAVOUX-LINIERS (1)
MONTMORILLON (3)
 NIEUIL L'ESPOIR (2)
 NOUAILLE (2)
 PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (1)
 SOMMIÈRES ST ROMAIN (1)
ST MAURICE GENCAY (1)
VALENCE O C (1)
 VIVONNE (1)

DEPARTEMENTAL 4

Composition des poules pour la saison 2022 / 2023

Poule A

ASM FC (1)
 CERNAY – ST GENEST (2)
 CISSE (1)
 COUSSAY (1)
 INGRANDES / ANTOIGNE (2)
 L'ENVIGNE (2)
LEIGNE SUR USSEAU (1)
 MONCONTOUR (1)
 NORD VIENNE (2)
SAMMARCOLLES (1)
 ST CHRISTOPHE (1)
THURE BESSE (2)

Poule B

AVAILLES en CHATEL (2)
 BEAUMONT ST CYR (4)
 BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY (1)
 BUXEROLLES (3)
COLOMBIERS (1)
COUSSAY LES BOIS (1)
 DISSAY (1)
JAUNAY MARGNY (2)
 LA PALLU (2)
 MONTAMISE (2)
 NAINTRE (3)
OZON (3)

Poule C

ADRIERS / LE VIGEANT (1)
 BONNES (1)
BOURESSE (1)
 CIVAUX (2)
 JARDRES (1)
 LEIGNES SUR FONTAINE (2)
 NALLIERS (1)
POITIERS 3 CITES (2)
 SÈVRES ANXAUMONT (2)
VALLÉE DU SALLERON (1)
 VERRIÈRES (2)
 VICQ SUR GARTEMPE (2)

Poule D

BIARD (2)
 BOIVRE (2)
 CROUTELLE (1)
 FONTAINE LE COMTE (3)
 LATILLE (1)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS BAROC (1)
 POITIERS CEP (2)
 ROUILLE (2)
SMARVES - ITEUIL (2)
 VALENCE OC(2)
 VENDELOGNE (1)

Poule E

BRION - ST SECONDIN (2)
 CHAMPAGNE (1)
 CHATAIN (1)
LUSIGNAN (2)
 MIGNALOUX BEAUVOIR (3)
 NIEUIL L'ESPOIR (3)
 NOUAILLE (3)
 POITIERS GIBAUDERIE (2)
 POITIERS PORTUGAIS (1)
 ST SAVIOL (1)
VALENCE en POITOU COUHE (1)
 VIVONNE (2)

Courriels des clubs de La Pallu (16/08/22 à 15h29) et **Cissé** (16/08/22 à 19h10) demandant un changement de poule.

L'équipe de Cissé (1) évoluera en poule A à la place de l'équipe de La Pallu (2).

L'équipe de La Pallu (2) évoluera en poule B à la place de l'équipe de Cissé (1).



DEPARTEMENTAL 5

Rappel de l'article 47.4 du statut de l'Arbitrage.

Les pénalités sportives ne s'appliquent pas au club disputant le championnat de dernière série de District ou de Ligue pour celles qui n'ont pas de Districts, dans les compétitions Libres ou de Football d'Entreprise ou de Futsal, sauf disposition contraire adoptée par l'Assemblée Générale de Ligue sur proposition des Districts.

Les pénalités sportives sont les sanctions de réduction du nombre de joueurs mutés

Par contre, les sanctions financières s'appliquent.

90 équipes engagées au 17/08/22

Poule A

ASM FC (2)
BEUXES (1)
CEAUX LA ROCHE (1)
LES 3 MOUTIERS (1)
LOUDUN (2)
MONCONTOUR (2)
MONTS SUR GUESNES (1)
NORD VIENNE (3)
ORCHES (1)
SAMMARCOLLES (2)
ST CHRISTOPHE (2)
ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (2)

Poule B

ANTRAN (3)
CHAMPIGNY (1)
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)
INGRANDES (3)
LEIGNE SUR USSEAU (2)
MIREBEAU (2)
OUZILLY (1)
OYRE-DANGE (3)
THURE BESSE (5)
USSEAU (1)
VOUZAILLES (2)

Poule C

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (3)
BUXEUIL (1)
CENON / VOUNEUIL (2)
CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)
CHÂTELLERAULT SO (4)
COUSSAY LES BOIS (2)
ESPOIR FC (1)
LES ORMES (1)
PLEUMARTIN-LA ROCHE POSAY (2)
ST REMY SUR CREUSE (1)
VICQ SUR GARTEMPE (3)

Poule D

AVANTON (2)
BONNEUIL MATOURS (2)
CHASSENEUIL – ST GEORGES (3)
CISSE (2)
COLOMBIERS (2)
DISSAY (2)
MONTAMISE (3)
OUZILLY / COUSSAY (2)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS BEAULIEU ES (1)
QUINCAY (2)
VOUZAILLES (1)

Poule E

CROUTELLE (2)
JARDRES (2)
LAVOUX-LINIERS (2)
NOUAILLE (4)
POITIERS 3 CITES (3)
SAVIGNY L'EVESCAULT (1)
SÈVRES ANXAUMONT (3)
ST BENOÎT (3)
VERNON (1)
VILLENEUVE (2)
VOUNEUIL BERUGES (3)

Poule F

FLEURE (3)
HAIMS (1)
JOUHET PINDRAY (1)
LA CHAPELLE VIVIERS (1)
LHOMMAIZE / CIVAUX / VERRIÈRES (2)
NALLIERS (2)
SAULGE (1)
SILLARS (1)
VALDIVIENNE (2)
VALLÉE DU SALLERON (2)
VILLENEUVE (1)

Poule G

ACG FOOT SUD 86 (3)
ASLONNES (1)
BLANZAY (2)
BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)
LES ROCHES / LA VILLEDIEU (1)
PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)
ROUILLE (3)
SANXAY (1)
SAVIGNE (1)
SMARVES ITEUIL (3)
ST SAVIOL (2)

Poule H

ADRIERS (2)
BLANZAY (1)
BRION - ST SECONDIN (3)
CHÂTEAU LARCHER (3)
LHOMMAIZE (1)
PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (3)
PRESSAC / AVAILLES LIMOUZINE (1)
QUEAUX MOUSSAC (1)
SOMMIÈRES / ST ROMAIN (2)
ST MAURICE GENÇAY (2)
USSON – L'ISLE (2)



CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 1

Courriel du club de St Cerbouillé (06/07/22 à 14h49) informant de son souhait de débiter la saison 2022 / 2023 en Départemental 2.

→ Proposition d'accession au club de Lusignan (équipe classée 2^{ème} de Départemental 2)

Refus du club de Lusignan (11/07/22 à 20h45)

→ Proposition d'accession au club de Dissay (équipe classée 3^{ème} de Départemental 2)

Accord du club de Dissay (18/07/22 à 10h30)

Composition de la poule pour la saison 2022 / 2023

BRESSUIRE (2)

DISSAY (1)

JAUNAY MARIGNY (1)

LA CHAPELLE BÂTON (1)

LIGUGE (1)

MIGNE AUXANCES (1)

MONTMORILLON (2)

ST ROMANS LES MELLE (1)

STADE POITEVIN (1)

VALDIVIENNE (1)

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2

Composition de la poule pour la saison 2022 / 2023

ASM (1)

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)

FONTAINE LE COMTE (1)

GATINAISE (1)

LE TALLUD (1)

LUSIGNAN (1)

ST CERBOUILLE (1)

STE EANNE (1)

VICQ SUR GARTEMPE (1)

VRERE ST LEGER (1)

Courriel du club de Vrière St Léger de Montbrun (17/05/22 à 11h23)

La Commission prend note de l'accord du club pour une accession en Départemental 2 si une place se libère.



ENTENTES

Ententes entre équipes :

Bouresse / Queaux Moussac (2) en Départemental 5
Fleuré / St Julien l'Ars (3) en Départemental 5
Lhommaizé / Civaux / Verrières (2) en Départemental 5
Ouzilly / Coussay (2) en Départemental 5
Pressac / Availles Limouzine (1) en Départemental 5

Availles en Châtelleraut / Vicq sur Gartempe (1) en U14 / U17 F à 8

Entente entre clubs :

Canon sur Vienne/ Vouneuil sur Vienne (1) et (2) en Départemental 3 et 5

REPRISE D'ACTIVITÉ SENIOR

- La Chapelle Viviers
- Pressac
- Poitiers Baroc

MISE EN INACTIVITÉ SENIOR

- Archigny
- La Puye La Bussière
- L'Espinasse

DIVERS

Courriels des clubs de Fontaine le Comte, Ligué et St Léger de Montbrillais :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel du club de Smarves Iteuil :

Pris note.

TERRAINS

Rapports de visites de la Commission des Terrains et Installations Sportives

Le 25/07/22 à Oyré.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Terrains et Installations Sportives qui interdit toutes compétitions officielles si des modifications ne sont pas effectuées sur le grillage de la main courante.

Le 25/07/22 à La Chapelle Viviers.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Terrains et Installations Sportives qui homologue l'éclairage du stade municipal de La Chapelle Viviers (E6)

Le 01/08/22 à La Trimouille

La Commission prend note de la fermeture du stade annexe pour mise en conformité.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 31 août 2022
Procès-verbal n° 02

Présidente Mme Maryse MOREAU.
Présents MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF et Jean - Louis OLIVIER.
Excusés MM. Gérard MOUSSAC et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 01 sans modification

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- **cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.**

ACG Foot Sud 86	Ingrandes	Poitiers Portugais
Adriers	L'Envigne	Sèvres Anxaumont
Availles en Châtelleraut	La Pallu	Smarves Iteuil
Avanton	Ligugé	Sommières St Romain
Biard	Migné Auxances	St Benoît
Boivre	Montamisé	St Julien l'Ars
Buxerolles	Montmorillon	St Savin St Germain
Cenon sur Vienne	Naintré	Stade Poitevin
Champagné St Hilaire	Nalliers	Valdivienne
Chasseneuil St Georges	Neuville	Valence en Poitou – Couhé
Château Larcher	Nieuil l'Espoir	Valence en Poitou OC
Châtelleraut SO	Nord Vienne	Vallée du Salleron
Chauvigny	Nouaillé Maupertuis	Vendelogne
Civaux	Oyré Dangé	Verrières
Coussay	Ozon	Villeneuve Chauvigny
Coussay les Bois	Payroux Charroux Mauprévoir	Vouillé
Dissay	Poitiers 3 cités	Vouneuil Béruges
Fleuré	Poitiers Asac	Vouneuil sur Vienne
GJ 3 des Vallées 86	Poitiers Cep	Vouzailles
GJ Foot Sud 86	Poitiers Gibauderie	

JOUEURS MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

Conformément à l'**article 45 du statut de l'arbitrage**, les clubs suivants peuvent bénéficier d'un voire deux mutés dans la ou les équipes de leur choix définies pour toute la saison 2022 / 2023

Courriel du club de Vouneuil Béruges (18/08/22 à 12h27) : **Vouneuil Béruges (1)** en **Départemental 2 poule A** (1 muté supplémentaire).

Courriel du club de Jaunay Marigny (18/08/22 à 14h28) : **Jaunay Marigny (2)** en **Départemental 4 poule B** (1 muté supplémentaire).



Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2022 - 2023 Championnat Masculin

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8
Départemental 1 (1x12) 12 équipes	monte en Régional 3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Départemental 2	- 2	- 2	- 2	- 3	- 4	- 5	- 6	- 7	- 8
	vient de Départemental 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2
Départemental 2 (2 x12) 24 équipes	monte en Départemental 1	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Départemental 1	2	2	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Départemental 3	-4	-4	-4	-4	-5	-6	-7	-8	-9
	vient de Départemental 3	6	5	4	3	3	3	3	3	3
Départemental 3 (3 x 12) 36 équipes Pour (4 x 10) 40 équipes en 23/24	monte en Départemental 2	- 6	- 5	- 4	- 3	- 3	- 3	- 3	- 3	- 3
	vient de Départemental 2	4	4	4	4	5	6	7	8	9
	descend en Départemental 4	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 6	- 7
	vient de Départemental 4	12	11	10	9	8	7	6	5	5
Départemental 4 (5 x12) 60 équipes Pour (6 x10) 60 équipes en 23/24	monte en Départemental 3	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-5
	vient de Départemental 3	6	6	6	6	6	6	6	6	7
	descend en Départemental 5	-10	-10	-10	-10	-10	-11	-12	-13	-14
	vient de Départemental 5	16	15	14	13	12	12	12	12	12
Départemental 5 (X x 12)	monte en Départemental 4	-16	-15	-14	-13	-12	-12	-12	-12	-12
	vient de Départemental 4	10	10	10	10	10	11	12	13	14



DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 24900291 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en poule C du 18/09/22

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de Château Larcher (fête médiévale), la rencontre en rubrique est reportée au dimanche 25/09/22.

DÉPARTEMENTAL 5

Rappel de l'article 47.4 du statut de l'Arbitrage.

Les pénalités sportives ne s'appliquent pas au club disputant le championnat de dernière série de District ou de Ligue pour celles qui n'ont pas de Districts, dans les compétitions Libres ou de Football d'Entreprise ou de Futsal, sauf disposition contraire adoptée par l'Assemblée Générale de Ligue sur proposition des Districts.

Les pénalités sportives sont les sanctions de réduction du nombre de joueurs mutés

Par contre, les sanctions financières s'appliquent.

Courriel du club de Poitiers Beaulieu FC (22/08/22 à 13h41) demandant l'engagement de son équipe (1).

L'équipe de Poitiers Beaulieu FC (1) sera intégrée à la poule E.

Courriel du club de Boivre (22/08/22 à 19h43) demandant l'engagement de son équipe (3).

L'équipe de Boivre SC (3) sera intégrée à la poule G.

Retrait du club des Ormes en poule C qui devient une poule de 10 équipes.

91 équipes engagées au 31/08/22

Poule C

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (3)
 BUXEUIL (1)
CENON / VOUNEUIL (2)
 CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)
 CHÂTELLERAULT SO (4)
 COUSSAY LES BOIS (2)
 ESPOIR FC (1)
 PLEUMARTIN-LA ROCHE POSAY (2)
 ST REMY SUR CREUSE (1)
 VICQ SUR GARTEMPE (3)

Poule E

CROUTELLE (2)
 JARDRES (2)
 LAVOUX-LINIERS (2)
 NOUAILLE (4)
POITIERS 3 CITES (3)
 POITIERS BEAULIEU FC (1)
 SAVIGNY L'EVESCAULT (1)
 SÈVRES ANXAUMONT (3)
ST BENOÎT (3)
 VERNON (1)
 VILLENEUVE (2)
 VOUNEUIL BERUGES (3)

Poule G

ACG FOOT SUD 86 (3)
 ASLONNES (1)
 BLANZAY (2)
 BOIVRE (3)
 BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)
 LES ROCHES / LA VILLEDIEU (1)
 PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)
 ROUILLE (3)
 SANXAY (1)
 SAVIGNE (1)
 SMARVES ITEUIL (3)
 ST SAVIOL (2)



Accessions et rétrogradations À la fin de la saison 2022 – 2023 Championnat Féminin

Vient de Régional 2		0	1	2	3	4	5
Départemental 1 (1x10)	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3	4	5
	Descend en Départemental 2	-1	-1	-2	-3	-4	-5
	Vient de Départemental 2	2	1	1	1	1	1
Départemental 2 (1x10)	Monte en Départemental 1	-2	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Départemental 1	1	1	2	3	4	5
	Descend en Départemental 3	-1	-1	-2	-3	-4	-5
	Vient de Départemental 3	2	1	1	1	1	1

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

Poule A

L'ENVIGNE (1)
MONCOUTANT (1)
NAINTRE (1)
NEUVILLE (1)
THOUARS (1)
VRINES (1)

Poule B

AVENIR 79 (1)
BOUTONNAIS FC (1)
CELLES-VER / CHAURAY / ECHIRE (1)
CHAUVIGNY (1)
SMARVES – ITEUIL (1)

Dates prévues au calendrier : 18 et 25/09, 02,09, 16 et 23/10, 13 et 27/11 et 04 et 11/12/22 pour la phase 1

A l'issue de la 1^{ère} phase, les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule intégreront la poule d'accession. Toutes les autres équipes, y compris les nouvelles, constitueront la ou les autres poules.



CHAMPIONNAT FÉMININ à 8 (géré par le District 79)

Poule A

CENON sur VIENNE (1)
CERIZAY (1)
SAMMARCOLLES (1)
ST CHRISTOPHE (1)
ST SAUVEUR 79 (1)

Poule B

CHÂTEAU LARCHER (1)
JARDRES (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
LYROUX CHARROUX MAUPREVOIR
VALENCE en POITOU (1)

Poule C

BESSINES ASPPT (1)
BOIVRE (1)
GATINAISE (2)
LIGUGE (2)
VOUNEUIL BERUGES (1)

Dates prévues au calendrier : 17 et 24/09, 01, 08, 15 et 22/10, 12 et 26/11 et 03 et 10/12/22 pour la phase 1

CHAMPIONNAT FÉMININ U14 / U17 (géré par le District 79)

Championnat U14 - U 17 à 11 - 1ère phase

Poule A

CHÂTELLERAULT SO (1)
GATINAISE (1)
JAUNAY MARIGNY (2)
MONCOUTANT (1)
NIORT CHAMOIS (2)

Poule B

CELLES-VERRINES (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (1)
JAUNAY MARIGNY (1)
LA CHAPELLE BÂTON (1)
MONTMORILLON (1)
NIORT CHAMOIS (3)

Dates prévues au calendrier : 17 et 24/09, 01, 08 et 15/10/22 pour la phase 1 et rattrapage le 22/10/22
12, 19 et 26/11 et 03 et 10/12/22 pour la phase 2 et rattrapage le 17/12/22

Championnat U14 - U 17 à 8 - 1ère phase

Poule A

ASM FC (1)
AVAILLES en CHÂTELLERAULT (1)
CENON sur VIENNE (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
ST CERBOUILLE / FCPA (1)
THOUARS (1)

Poule B

FLEURE / GJ 3 VALLEES (1)
LA CHAPELLE BÂTON (2)
LUSIGNAN (1)
NEUVILLE / MIGNE (1)
MONTMORILLON (2)
POITIERS ASAC / BUXEROLLES (1)

Poule C

AUTIZE ORÉE (1)
CERIZAY / INTERBOCAGE (1)
GATI FOOT (1)
PARTHENAY VIENNAY (1)
POITIERS ASAC / BUXEROLLES (2)
VENISE VERTE (1)

Dates prévues au calendrier : 17 et 24/09, 01, 08 et 15/10/22 pour la phase 1 et rattrapage le 22/10/22
12, 19 et 26/11 et 03 et 10/12/22 pour la phase 2 et rattrapage le 17/12/22

**CHAMPIONNAT FÉMININ U11 / U13 (géré par le District 86)**

Courriel du club de Jaunay Marigny (25/08/22 à 12h16) pour l'engagement d'une équipe qui sera en entente avec Chasseneuil St Georges.

Poule A

BRESSUIRE (1)
CERIZAY / INTERBOCAGE (1)
CHERVEUX (1)
NIORT CHAMOIS / CHAURAY / ECHIRE (1)
PARTHENAY VIENNAY (1)
VENISE VERTE (1)

Poule B

BUXEROLLES / POITIERS ASAC (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)
JAUNAY MARIGNY (1)
LOUDUN (1)
POITIERS 3 CITES (1)
STADE POITEVIN (1)

Poule C

GJ des 3 VALLÉES (1)
LA CHAPELLE BÂTON (1)
LUSIGNAN (1)
LUSIGNAN (2)
MONTMORILLON (1)

Poule D

BOUTONNAIS FC (1)
CELLES-VERRINES (1)
NIORT CHAMOIS / CHAURAY / ECHIRE (2)
NIORT ST FLORENT (1)
VAL DE BOUTONNE (1)

Dates prévues au calendrier : 17 et 24/09 et 08, 15 et 22/10/22 pour la phase 1 et rattrapage le 29/10/22
12, 19 et 26/11 et 03 et 10/12/22 pour la phase 2 et rattrapage le 17/12/22

A noter : rentrée des EFF le 01/10/22



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 1^{er} tour le 11/09/22

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
1	ADRIERS (1)	D4 C	POITIERS BAROC (1)	D4 D	
2	ASLONNES (1)	D5 G	CHATAIN (1)	D4 E	
3	BEUXES (1)	D5 A	NALLIERS (1)	D4 C	
4	BONNES (1)	D4 C	BONNEUIL MATOURS (1)	D4 B	
5	CHAMPIGNY (1)	D5 B	ST REMY SUR CREUSE (1)	D5 C	
6	CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)	D5 C	LES 3 MOUTIERS (1)	D5 A	
7	COUSSAY (1)	D4 A	VICQ SUR GARTEMPE (2)	D4 C	
8	ESPOIR FC (1)	D5 C	BUXEROLLES (3)	D4 B	
9	JOUHET PINDRAY (1)	D5 F	POITIERS BEAULIEU FC (1)	D5 E	
10	LHOMMAIZE (1)	D5 H	SAVIGNE (1)	D5 G	
11	ORCHES (1)	D5 A	LATILLE (1)	D4 D	
12	POITIERS PORTUGAIS (1)	D4 E	SILLARS (1)	D5 F	
13	PRESSAC / AVAILLES LIMOUZINE (1)	D5 H	POITIERS BEAULIEU ES (1)	D5 D	
14	SAMMARCOLLES (1)	D4 A	SANXAY (1)	D5 G	
15	SAULGE (1)	D5 F	BOURESSE (1)	D4 C	
16	SAVIGNY L'EVESCAULT (1)	D5 E	QUEAUX MOUSSAC (1)	D5 H	
17	ST CHRISTOPHE (1)	D4 A	CEAUX LA ROCHE (1)	D5 A	
18	USSEAU (1)	D5 B	BUXEUIL (1)	D5 C	
19	VENDELOGNE (1)	D4 D	ASM FC (1)	D4 A	
20	VERNON (1)	D5 E	USSON – L'ISLE (2)	D5 H	

Organisation du 1^{er} tour de la Coupe Louis David : 40 équipes

Toutes les équipes de Départemental 4 et 5 non engagées en Coupe de France et Coupe Nouvelle-Aquitaine.

Soit un nombre de matches au 1^{er} tour de 20

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

ENTENTES

Entente entre équipes :

ASM / Loudun (1) en Départemental 2 Féminines.

DIVERS

Courriels des clubs d'Ingrandes, St Saviol, Villeneuve Chauvigny et Vouneuil Béruges :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs d'Avenir 79, Beaumont St Cyr, Gatifoot, Jaunay Marigny, Loudun et Poitiers

Asac :

Pris note.



DISSOLUTION DE CLUB

Courriel du club de Vellèches (12/08/22 à 14h55) pour signaler la dissolution de l'Association Sportive Vellèches suite à l'assemblée extraordinaire du club qui s'est déroulée le 22 juin 2022.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.**



COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 07 septembre 2022 Procès-verbal n° 2

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme Isabelle TOURRAIS,
MM. Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Paul HERGAULT, Tanguy FLOZE,
David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE.

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Christian SAVIGNY (représentant de la Com. Technique),
Jean-Michel APERCE, Juba ASMA, Jordan MORISSON et Léo BEULET (Chargés de
mission), Albert BOUCHET, Gaël CHARON, Patrick JALLADEAU, Jean-Michel
GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA).

Le PV n°01 du 11-07-2022 est adopté à l'unanimité

LECTURE DES COURRIERS

Courriers de :

- M. GRONDIN Jean-Didier. La commission lui souhaite la bienvenue dans la Vienne. L'intéressé étant classé D4 dans son ancien District, il intègre l'effectif de cette même catégorie.
- M. IMBERT Christophe signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- M. EPAIN Loïc. Il reste classé dans la catégorie D3.
- M. DECHEREUX Léo signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- M. PONTHEU Jérôme signalant son arrêt de l'arbitrage et demandant que sa licence arbitre de cette saison soit annulée. Nécessaire fait par Vincent VALLET (LFNA). La commission le remercie pour les services rendus.
- M. DOUSSELAIN Mathieu signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- VERNON demandant que des arbitres soient désignés sur leurs premières rencontres à domicile. Le pôle désignations essaiera de faire son possible en fonction des besoins dans les divisions supérieures et continuera de privilégier la désignation d'un arbitre officiel sur les clubs en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage en Départemental 5.
- M. PARILLAUD Clément. La commission lui souhaite la bienvenue dans la Vienne. L'intéressé est classé Régional 3.
- M. GUILLEMOT Thibault signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- M. FONTAINE Jean-Charles signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- M. RODRIGUEZ Tanguy. Pris connaissance.
- De la LFNA. Pris connaissance.
- M. ARDILLON Stéphane. Pris note de sa volonté d'observer durant sa période de convalescence. La commission lui souhaite un prompt rétablissement.
- M. HUYGHE Eudes signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.



- M. AGNESE Alexandre. Pris connaissance. La commission le remercie pour cette initiative.
- M. BENAZZOUZ Walid. Pris connaissance. La commission émet un avis favorable à sa demande de devenir candidat JAR.
- M. DURAND Vincent. La commission émet un avis favorable à sa demande d'observer en D4 cette saison. Il ne pourra cependant observer en D3 au vu de son affectation arbitre D2.
- M. SOILIHAI Baihak, demandant à devenir arbitre assistant spécifique. La commission émet un avis favorable à sa demande et le classe AAD2.

Reçu les certificats médicaux/arrêts de travail de :

- M. ROUSSEAU Mathieu, du 26/08 au 31/08/2022.
- M. BALESTRAT Mathieu, attestant d'une tendinite aigue au tendon d'Achille droit. La commission lui demande de joindre si possible un arrêt de sport attestant d'une durée d'indisponibilité.

INFORMATIONS GENERALES

Projets :

Les Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat ont été validés par le Comité de Direction. Ils seront prochainement adressés à l'ensemble des arbitres pour prise de connaissance.

Tests physiques :

Une demande a été faite à Grand Poitiers pour les dates du mardi 04 octobre, du jeudi 06 octobre, du samedi 08 octobre, du mardi 11 ou jeudi 13 octobre et du samedi 15 octobre.

Les dates vous seront communiquées selon la réponse de Grand Poitiers.

La date prévisionnelle du rattrapage reste à fixer au mois de novembre.

Les modalités des tests physiques restent inchangées.

FORMATIONS - EXAMENS

Ecoles d'arbitrage

Elles sont fixées (sauf modifications) aux dates suivantes : 21 /10 + 18 /11 + 09 /12.

La CDA prend la décision d'organiser les écoles d'arbitrage en binôme.

Evalbox

Tous les arbitres recevront mensuellement un questionnaire EVALBOX entre 15 et 20 questions.

Un examen EVALBOX sera envoyé, au mois de décembre, à l'ensemble des arbitres. Cette note comptera à 30 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison et, un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion. Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.

Préparation Ligue

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Stage cohésion

Une demande a été faite au CREPS de BOIVRE pour une réservation concernant une journée de cohésion qui aura lieu le samedi 08 ou 15 octobre toute la journée. Les arbitres peuvent d'ores et déjà prendre leurs dispositions.

La réunion de rentrée de début de saison sera incorporée au stage de cohésion.

Un stage « spécifique assistant » sera organisé pour la saison 2022-2023. La date est à définir avec Jean-Yves KAES.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



Rappel : La CDA ordonne aux arbitres qui officient sur les matchs amicaux (non désignés officiellement) de ne pas porter leur écusson.

Le District et la CDA se déchargent de toutes responsabilités en cas d'incidents.

La CDA souhaite que le règlement intérieur pour la saison 2022-2023 soit proposé au Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion le 03/10/2022 au District de la Vienne de Football

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU**